



Nouveau bulletin d'informations périodiques
Février 2005
Site Internet : www.acanor.org

ACANOR Actualités

Groupe ELECTRICITE

Celui-ci s'est réuni le 13 janvier 2005 à la CCI Sud Alsace de Mulhouse. Il a pu mettre un terme à l'étude en cours « Surtensions industrielles » qui sera disponible en tant que « Cahier ACANOR N° 110 ».

Celui-ci a été présenté à la fin du mois de janvier dans le cadre d'un séminaire par SOCOMEC à ses clients.

A noter qu'une prochaine réunion de ce groupe pourrait se tenir au Luxembourg dans les locaux du CVN (Centre de Veille Normative) du CRP (Centre de Recherche Publique) Henri Tudor, avec choix d'un nouveau sujet non encore défini mais dont la liste est assez longue !

Conseil d'ADMINISTRATION

En vue de la préparation d'une prochaine réunion de l'IFAN-EU dont l'ACANOR est pilote, une réunion extraordinaire du Conseil d'Administration de l'ACANOR se tiendra à la fin du mois de février ou début mars également dans les locaux du CVN du CRP au Luxembourg.

Ce Conseil verra la présence de nouveaux membres, dont en particulier l'UTE, IGE/XAO et ECODIME. Son objectif principal est d'initier une démarche nationale conjuguée France-Luxembourg via les acteurs de la normalisation vers un programme « Education & Training » dont le groupe de travail fonctionne au sein de l'IFAN-EU. Ce Conseil sera d'ailleurs suivi par une réunion de l'IFAN-EU qui se tiendra également au Luxembourg.

Adhésions 2005

Une nouvelle fois, le Conseil d'Administration a choisi de retenir la carte de la stabilité pour les taux de cotisation de l'année civile 2005. Dès à présent, nous vous invitons à retourner à notre trésorier votre bulletin (consultable sur notre site www.acanor.org accompagné de votre règlement. Une attestation de paiement vous sera délivrée sur simple demande.

Par ailleurs nous sommes en mesure de vous informer que nous avons sollicité les services fiscaux de l'Etat sur la possibilité de pouvoir émettre des attestations fiscales donnant lieu à des réductions d'impôts. Pour l'heure, nous sommes dans l'attente de leur décision, donc, suite dans notre prochain numéro

PARTENAIRES

Fusion AFAQ - AFNOR

Préparée tout au cours de l'année 2004, la décision de fusion entre l'AFNOR et l'AFAQ a été entérinée le 24 décembre 2004. Elle consacre la convergence des finalités et des enjeux en matière de normalisation et de certification. Cette fusion permet la constitution d'un grand groupe de service autour de la normalisation et de la certification au niveau européen.

UTE

Lors du dernier Conseil d'Administration, celui-ci a coopté l'UTE en tant que membre du Conseil d'Administration. Monsieur GEORGE, Directeur, assistera à sa prochaine réunion.

IGE-XAO

Lors du salon ELEC des contacts avaient été établis et devraient se concrétiser par une adhésion et la mise en place d'un partenariat.

Actualites SOCIALES

IMPÔTS : Quelques nouveautés pour votre déclaration 2005 (Revenus 2004)

Taux d'imposition : Celui qui sera applicable en 2005 aux revenus 2004 ne changera pas par rapport à celui de 2004. Par contre les tranches du barème seront relevées **de 1,7 %**.

CSG Déductible : Si vous avez acquitté la CSG sur certains revenus, elle sera partiellement déductible ; ce taux de déductibilité qui était de 5,1 % pour les revenus 2003 **est porté à 5,8 %** pour les revenus 2004.

Pour les pensions de retraite et d'invalidité, la CSG déductible n'est pas à déclarer (les organismes sociaux s'en chargeront)). Elle passe de 6,2 à 6,6 % au 1^{er} janvier 2005 et la part déductible du revenu imposable monte à 4,2 %.

DONS (tels que prévus au Code des Impôts – Art. 200) : Il faut pour la déclaration 2005 différencier les dons en faveur d'œuvres et d'association dont la réduction d'impôt reste fixée à 60% (Cette réduction passera pour les revenus 2005 à 66 %).

Par contre pour les dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (Resto du cœur, secours populaires, ...) la réduction passe à 66 % et sera pour l'année prochaine 75 %.

Télédéclaration : Une réduction d'impôt de 20 € (au lieu de 10 €) sera appliquée au contribuable utilisant l'internet pour sa déclaration des revenus 2004.

SOCIETE : Quelques Chiffres REPERES :

Retraites :	Régime SS :	révalorisé de 2 % au 1/1/2005
	Retraites complémentaires (Valeur du point en 2004) :	
	AGIRC :	0,3862 €
	ARRCO :	1,0886 €
	IRCANTEC :	0,40939 €
	AVA :	0,28728 €
Assurance Maladie :	Honoraires médicaux :	
	Généraliste Sect. 1 :	Consultation : 20 €
		Visite : 30 €
	Spécialiste Sect 1 :	Consultation : 25 € (23 € pour les spécialités techniques : radiologues, ...)
	Forfait hospitalier :	14 €/ jour depuis le 1 ^{er} janvier 2005
Plafond SS :	2 513 € (depuis le 1 ^{er} janvier 2005)	
SMIG :	au 1^{er} juillet 2004 : 7,61 €/heure soit 1 286 €/mois pour 169 hres	

RECENSEMENT

L'INSEE vient de publier les résultats du recensement 2004. Le constat :

62 Millions de Français et 30,3 Millions de logements.

- On fait plus de bébés : - Naissances : 3,8 millions
- On vit plus vieux : - Décès : 2,7 millions
- Plus de 75 ans (8,7 % de la population – Le double depuis 40 ans)
 - Moins de 20 ans (23,8 % - contre 32,2 % en 1962)
 - On est mieux logé
- Personnes seules : - 8,4 millions (14 % contre 6,1 % en 1962)

INDUSTRIES

MEDEF

Le MEDEF a publié un projet relatif à la normalisation, intitulé :

« **Les nouveaux enjeux de la Normalisation** ».

Il aborde celui-ci par : « *Nouvelle approche, nouvelle gouvernance, nouveaux enjeux de la normalisation, il semble bien que la normalisation soit dans une quête de renouvellement ou plutôt à la recherche d'un nouvel équilibre. En adossant le développement de la normalisation à la réglementation, la nouvelle approche a modifié dans l'esprit des utilisateurs ce qui fait la singularité de la normalisation à savoir l'élaboration consensuelle et l'application volontaire des normes.....*

..... De plus en plus oubliées, de moins en moins écoutées, les entreprises ont besoin, dans ce domaine, de se faire entendre. Ce sont elles qui financent la quasi-totalité de la normalisation. Par ailleurs, les finalités de la normalisation sont essentiellement économiques car la normalisation aide à la définition et à l'orientation de la stratégie des entreprises dans le but de développer leurs marchés.

Le système normatif n'a pas besoin d'une réforme en profondeur, il a juste besoin que l'on lui donne du sens et une direction. C'est pourquoi, les entreprises souhaitent :

- *Faire vivre le système normatif et y renforcer le rôle dans les entreprises.*
- *Mieux organiser le système normatif pour le rendre plus efficace. »*

Dans ce projet le MEDEF relève trois points clé :

- La mondialisation a mis en concurrence des systèmes normatifs de nature et de portée différentes.
- Les demandes croissantes de la Société Civile n'ont pas forcément d'application normative !
- Les nouveaux systèmes de communication et d'information doivent permettre de réduire les délais de « fabrication » des normes.

Il propose pour chacun de ces trois points un certain nombre d'actions.

L'ACANOR a ici un rôle important à jouer car elle est la plus proche des entreprises et à l'écoute de celles-ci et ses missions et actions vont dans ce sens. Elle peut apporter à l'organisme de normalisation, « fabricant » des normes en France l'AFNOR, le retour d'expériences et les doléances des entreprises.

ENVIRONNEMENT et NATURE

Marée Noire

Le 8 décembre dernier, le « Sélendang Ayu » s'est brisé en deux après avoir heurté un récif sur la côte d'Unalaska, dans l'archipel des Aléoutiennes. Ce naufrage est à ajouter à la longue liste des « événements noirs » qui touchent nos océans.

Le vraquier, long de ... 225 mètres et battant pavillon malaisien, s'est mis à dériver pendant treize heures suite à une panne de moteur pour finalement heurter un récif et s'échouer. Sa coque éventrée met en péril des espèces uniques déjà en danger comme otaries de Steller, des loutres de mer, ... En plus il transportait 1,8 million de litres de mazout et 80 000 litres de gazole. Selon les estimations, 160 000 litres se sont échappés

En moyenne, 6 millions de tonnes de pétrole sont déversés chaque année dans les océans. Selon l'association « Mor Glaz » (Mer bleue, en breton), un navire de plus de 70 mètres de long sombre en mer tous les ... 2 jours !

Les Etats membres de l'Europe viennent de conclure un accord durcissant les sanctions contre les navires responsables de pollutions dans les eaux européennes, ceci malgré ... l'opposition de la Grèce, Malte et Chypre.

Plus que jamais la mer est également une poubelle. Sur la route du Vendée Globe, on ne compte plus les avaries provoquées par des collisions avec ces énormes « déchets ».

<http://www.batiweb.com> le 29/01/2005)

Les Plaisirs du MOIS

14 février → Saint Valentin → Le DIAMANT : Le meilleur ami des Femmes !

Le mot « **Diamant** » vient du latin adamas, adamantis. Il signifie étymologiquement « invincible ». Ses propriétés physiques sont parmi les plus élevées de toutes les pierres utilisées en joaillerie.

Propriétés chimiques :

- Il peut brûler s'il est chauffé à rouge avec un chalumeau. A 1400 degrés pendant 2 heures il brûle entouré d'une flamme très vive.
- Résistant aux acides et aux alcalis.
- Résistant aux produits chimiques les plus usuels dont les acides gras contenus dans les crèmes de beauté et les parfums, ce qui n'est pas le cas de la perle, de la turquoise, de la rhodochrosite ou encore de la malachite

Propriétés optiques :

- Possède le plus haut indice de réfraction des pierres naturelles transparentes
- Dispersion très forte avec des scintillements des couleurs de l'arc-en-ciel, nommés les « feux » du diamant. Ainsi au cou, à la lumière des chandelles par exemple, l'effet est garanti.

Propriétés thermiques :

- Résistance aux chocs thermiques jusqu'à 100 ° C
- Excellent conducteur thermique. Lorsqu'on le touche, il paraît froid, la chaleur du doigt qui lui est transmise est très rapidement absorbée par la pierre. Cette vitesse d'absorption de la chaleur est utilisée comme moyen de test.

Autres propriétés :

- Très bon isolant électrique
- Ne se mouille pas par l'eau s'il a été parfaitement nettoyé.

Le diamant est donc vraiment une pierre extraordinaire et à l'approche de la Saint-Valentin, Messieurs, vous savez ce que vous avez à faire !!

AGENDA

Club des Adhérents AFNOR

Thème : Normes ISO 9000 – Retour d'expériences et évolutions futures

8 février 2005 : Bordeaux

8 février 2005 : Chartres-de-Bretagne (Accueil par Peugeot-Citröen)

15 février 2005 : Toulouse

22 février 2005 : Limoges

Autres Rendez-vous

Fin février ou début mars : Conseil d'Administration de l'ACANOR au Luxembourg

8-12 mars 2005 : Salon de l'Energie « ECOMED POLLUTEC » à Barcelone

16-19 mars 2005 : Salon « EUROPROPRE » Porte de Versailles à Paris

23- au 25 mars 2005 : Salon de la protection « SECURA » à Bruxelles.

N.B. : *La normalisation et la réglementation évoluant en permanence, les informations données dans « Acanor-Infos » ne sont qu'indicatives.*